

L'immigration récente d'abord féminine

Pour le Haut Commissariat à l'Intégration, depuis 1991, un immigré est une personne résidant en France et née étrangère dans un pays étranger. Un enfant d'immigré né en France n'est pas un immigré. Un immigré n'est plus un étranger dès lors qu'il acquiert la nationalité française. Des étrangers sont nés en France et ne sont donc pas immigrés.

En 2008, l'Alsace compte 188 500 immigrés, soit 10,3 % de la population régionale, ce qui la place avec Provence-Alpes-Côte d'Azur au deuxième rang des régions de métropole, derrière l'Île-de-France. En nombre d'immigrés, l'Alsace est voisine des régions Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine.

Immigration de proximité

Entre 1999 et 2008, la population immigrée en Alsace a augmenté de 2,7 % par an : cette progression annuelle a été de 4 % entre 1999 et 2004 et seulement de 1,2 % depuis. Les courants migratoires, en Alsace comme au niveau national, ont baissé d'intensité.

La part des immigrés européens recule encore : 44 % contre 50 %

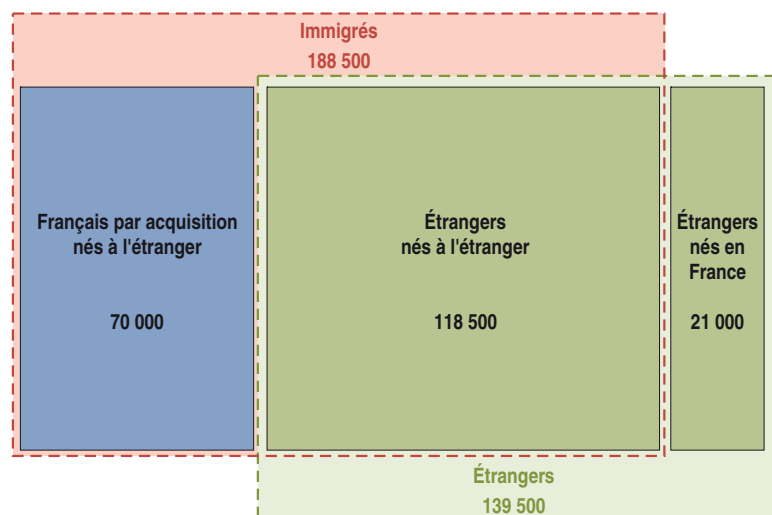
en 1999. Elle est supérieure à la part nationale : 38 %. La région reste marquée par une importante immigration de proximité, allemande et suisse, même si elle tend à diminuer. En outre, la part des immigrés de nationalité allemande a perdu deux points depuis 1999, passant de 14,2 % à 12,2 %. La forte intensité de l'immigration turque, qui a caractérisé l'Alsace entre 1999 et 2004, s'est atténuée. Néanmoins, ces immigrés demeurent les plus nombreux avec 29 500 personnes. Par ailleurs, en France, un immigré sur huit venant de Turquie et un sur six d'origine allemande résident dans la région.

Pour des raisons historiques et géographiques, l'immigration issue des pays du sud de l'Europe, Italie exclue, ainsi que celle des pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) est plus faible en Alsace qu'en moyenne nationale.

Les femmes en majorité

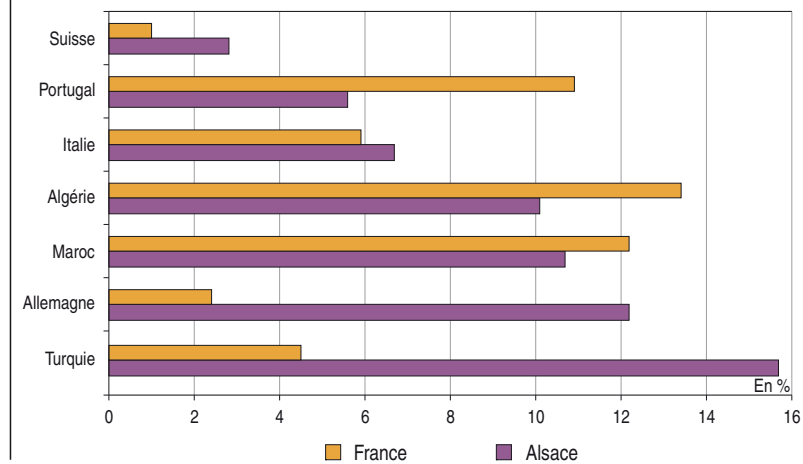
En Alsace comme en France, les femmes sont majoritaires dans l'ensemble des immigrés (51 % en Alsace, en 2008). Cependant, les situations sont contrastées selon les pays d'origine des immigrés. Les hommes sont plus nombreux

► **Étrangers et immigrés en Alsace, en 2008**



Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire lieu de résidence

► Pays d'origine de la population immigrée, en 2008



Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire

que les femmes lorsqu'ils sont nés dans un pays du sud de l'Europe ou en Afrique, minoritaires s'ils sont originaires des pays du nord de l'Europe.

Au cours des trente dernières années, tous pays d'origine confondus, il est arrivé sur le territoire plus de femmes que d'hommes : 53 %. La proportion s'inverse exactement pour des immigrés présents depuis plus de trente ans et moins de soixante ans. Les deux tiers des immigrées arrivées depuis moins de dix ans ont entre 15 et 40 ans.

Au-delà de 65 ans, les populations immigrées ne sont pas épargnées par la surmortalité masculine : au fil des années, les femmes sont de plus en plus majoritaires.

En Alsace, en 2008, plus de 70 000 immigrés se déclarent français, soit 37 % de l'ensemble des immigrés. C'est sept points de plus qu'en 1999 et toujours un chiffre inférieur au taux national (41 %). L'écart entre les hommes (35 %) et les femmes (39 %), quant à l'acquisition de la nationalité française, se maintient dans la région. Alors qu'en moyenne nationale la majorité des immigrés italiens et espagnols sont devenus français, ils n'ont été respectivement que 37 % et 29 % à franchir le pas dans la région.

Ces différences entre l'Alsace et l'ensemble du territoire sont anciennes. L'acquisition de la nationalité a fortement progressé depuis 1999 dans la région, ainsi

qu'en France, parmi les immigrés originaires des pays du Maghreb et parmi les ressortissants turcs. Ces derniers conservaient très majoritairement leur nationalité : 10,5 % d'entre eux avaient acquis la nationalité française en 1999. Ils sont aujourd'hui près de 30 %, proportion équivalente à celle observée sur l'ensemble du territoire.

La moitié des migrations en 25 ans

La moitié des immigrés résidant en Alsace en 2008 est arrivée en France avant 1990, dont un quart entre 1974 et 1990. Sans surprise,

les immigrés les plus anciens viennent d'Europe du Sud, Italiens d'abord, Espagnols et Portugais ensuite. Comme d'autres régions industrielles ou proches des frontières des pays précités, l'Alsace s'inscrit dans les grands courants migratoires du siècle dernier en direction de la France.

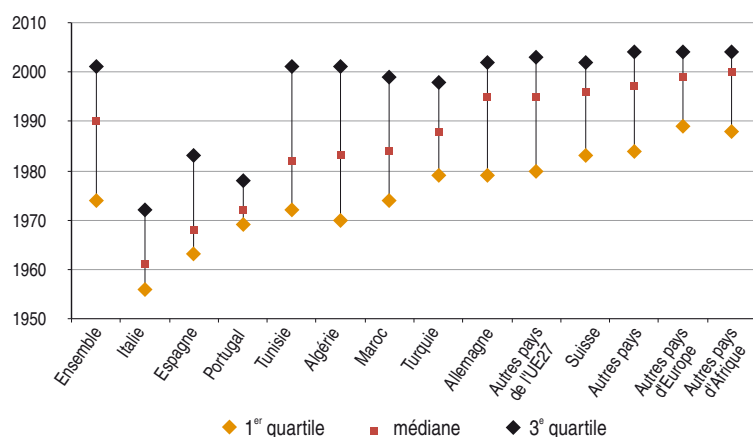
Ont suivi les pays du Maghreb ainsi que la Turquie. L'immigration turque a été la plus forte entre 1973 et 1992, avec plus de 700 migrants par an.

Les derniers arrivés sont originaires de l'Afrique subsaharienne ou d'Europe de l'Est après la chute du mur de Berlin en 1989 (autres pays d'Europe, sur le graphique). Enfin, l'immigration allemande a débuté dès la fin de la seconde guerre mondiale, et s'est accélérée depuis 1990.

Les immigrés d'origine suisse sont venus s'installer plus tardivement en Alsace, la moitié d'entre eux entre 1996 et 2008.

Robert MOREL-CHEVILLET

► Année d'arrivée en France des immigrés résidant en Alsace en 2008, selon le pays d'origine



Lecture du graphique : un quart de l'ensemble des immigrés d'origine italienne, présents en Alsace en 2008, résidaient en France en 1956, la moitié en 1961, les trois quarts en 1972.

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire

Pour en savoir plus

"Immigrés et descendants d'immigrés en France", Insee Référence, édition 2012

"Les immigrés en Alsace : 10 % de la population", Chiffres pour l'Alsace revue n° 34, septembre 2006

Insee-Alsace : Cité Administrative - 14 rue du Maréchal Juin - CS 50016 - 67084 Strasbourg Cedex
Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Guy Bourgey ○ Rédacteur en chef : Robert Morel-Chevillet

Secrétaire de rédaction : Chantal Rousselle ○ Mise en page : Patricia Clot

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2012 ○ ISSN : 2104-4945 ○ Dépôt légal : octobre 2012